

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01706

Numéro SIREN : 750 931 271

Nom ou dénomination : A.N FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2020 sous le numéro de dépôt 17856



CT/2012 B 01706

A.N FINANCE
355 AVENUE GABRIEL ALDIE
34130 MAUGUIO

Nos références : CT/2012 B 01706

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : A.N FINANCE

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

355 AVENUE GABRIEL ALDIE
34130 MAUGUIO

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 750931271 R.C.S Montpellier

Le greffier soussigné constate le 30/10/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/17856, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 30/09/2019

Récépissé délivré le 26/11/2020

Le greffier



30/09/2019

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

SARL A.N FINANCE

Activités des sociétés holding

355 avenue Gabriel Aldié

34130 MAUGUIO

*Certifié conforme à l'original
par le gérant*

Ambrosino



FIDUCIAIRE AMBROSINO

355 Avenue Gabriel Aldié
34130 MAUGUIO

Tél. 04 67 29 40 42

Fax. 04 67 29 25 07

Courriel. p.ambrosino@orange.fr

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	557 914,82		557 914,82	570 821,34
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	557 914,82		557 914,82	570 821,34
Stocks				
Créances				
Divers				
Disponibilités	82 835,41		82 835,41	5 464,57
Charges constatées d'avance	197,50		197,50	202,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	83 032,91		83 032,91	5 666,57
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	640 947,73		640 947,73	576 487,91

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00
Réserve légale	100,00	100,00
Autres réserves	575 120,28	498 780,99
Résultat de l'exercice	64 516,72	76 339,29
TOTAL CAPITAUX PROPRES	640 737,00	576 220,28
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires		57,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		57,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45,73	45,63
Autres dettes fiscales et sociales	165,00	165,00
Dettes fiscales et sociales	165,00	165,00
TOTAL DETTES	210,73	267,63
TOTAL PASSIF	640 947,73	576 487,91

 Compte de Résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois
PRODUITS		
Total		
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	1 299,10	1 196,80
Total	1 299,10	1 196,80
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 299,10	-1 196,80
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	219,00	219,50
Total	219,00	219,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 518,10	-1 416,30
Produits financiers	66 034,82	78 941,34
Charges financières		1 185,75
Résultat financier	66 034,82	77 755,59
RESULTAT COURANT	64 516,72	76 339,29
Résultat exceptionnel		
RESULTAT DE L'EXERCICE	64 516,72	76 339,29

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	570 821	482	66 034	484	78 941	486	557 914				
TOTAL		490	570 821	492	66 034	494	78 941	496	557 914				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>)							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

ANNEXE

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.N FINANCE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	25 312
Déficits imputés	983	1 784
Déficits reportables	984	23 527
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	23 527

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SARL A.N FINANCE
355 AVENUE GABRIEL ALDIE
34130 MAUGUIO
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €
RCS MONTPELLIER : 750 931 271 (2012 B 1706)

RAPPORT DE GESTION
EXERCICE DU 1er Octobre 2018 AU 30 septembre 2019

L'Exercice comptable « 2018/2019 » ressort avec un bénéfice de 64.516 €.

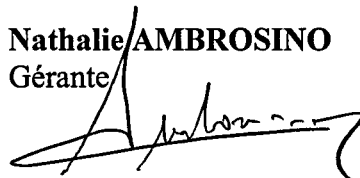
Ce bénéfice résulte de la distribution de dividendes provenant des titres de participation "FIDUCIAIRE AMBROSINO" pour un montant de 66.034€ soit 16,35% de moins.

Les charges de l'exercice se sont élevées à 1.518€ alors qu'elles étaient de 2.602€ sur l'exercice précédent.

Les perspectives du prochain exercice sont moins bonnes car la Fiduciaire Ambrosino a vu son volume d'affaires baissé suite à la perte de clients.

Fait à Mauguio, le 1er mars 2020

Nathalie AMBROSINO
Gérante



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'An Deux Mille Vingt, le 31 mars à 18 heures, les associés de la société « A.N FINANCE », Société A Responsabilité Limitée au Capital de 1.000 euros dont le Siège Social est au : 355 Avenue Gabriel Aldié 34130 MAUGUIO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le n° 750.931.271 (2012 B 1706), se sont réunis audit Siège afin de statuer sur les résolutions mises à l'Ordre du Jour.

L'Assemblée est présidée par Mlle Nathalie AMBROSINO, propriétaire de 99 Parts Sociales numérotée de 1 à 99.

La Présidente constate qu'est présent :

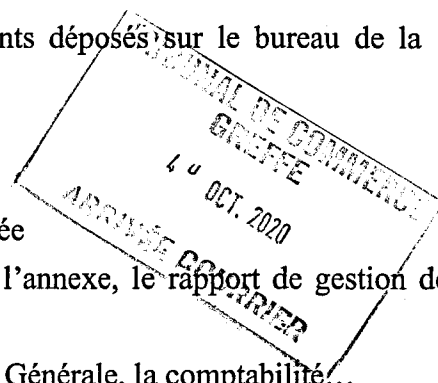
- La Fiduciaire Melgorienne représentée par M. Pierre AMBROSINO, propriétaire d'1 Part Sociale numérotée 100.

Soit un TOTAL de Parts représentées de 100.

La Présidente déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau de la Présidente :

- Les statuts
- La Convocation
- L'ordre du jour de la présente Assemblée
- Les comptes de Bilan et de Résultat, l'annexe, le rapport de gestion de la Gérance
- Divers documents : Livre d'Assemblée Générale, la comptabilité...
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.



La Présidente déclare que les documents requis ont été remis aux associés dans les délais impartis. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2019 et quitus à la Gérance
- Affectation du résultat de l'exercice 2018/2019

NA 1 PA

La Présidente donne lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos au **30 septembre 2019**. Elle poursuit par la lecture du rapport de gestion de la Gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

Enfin, la Présidente déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées. La discussion close et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'Ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu lecture du Rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos au **30 septembre 2019**, approuve lesdits comptes qui se soldent par un résultat bénéficiaire de **64.516,72 €**.

Elle donne quitus entier et sans réserve à Mlle Nathalie AMBROSINO, gérante, pour sa gestion concernant les comptes de l'exercice du **1er octobre 2018 au 30 septembre 2019**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.

DEUXIEME RESOLUTION

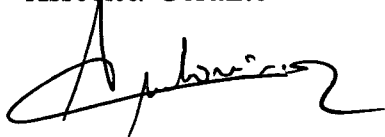
Les Associés décident d'affecter le bénéfice de **64.516,72 €** en compte "Autres Réserves".

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.

L'Ordre du Jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-verbal signé par la Gérante et l'ensemble des Associés.

Nathalie AMBROSINO
Associée/ Gérante



Fiduciaire Melgorienne/Pierre AMBROSINO
Associée

